



PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE

* Mardi 13 octobre 2015 *

Le mardi 13 septembre 2015, les membres du conseil d'école se sont réunis à 18h à l'école Edmond Rostand dans la classe de Madame AMARA KORBA.

Sont présents :

-Les enseignants : M. SZCZKATEK (directeur), Mme CHAILLAND (CP), Mme AMANT (CP), Mme RIZZO (CE1), M. DELATTRE (CE1/CE2), M. DECROCK (CE2/CM1), M. SAINTENOY (CM1), M. WUILBAUT (CM1/CM2), Mme AMARA KORBA (CM2), Mme BARBEZ (Rased)

-Les représentants des parents d'élèves : Mme Delphine Pins , M. Alain Charvy, Mme Aurélie Bisarre, M. Abderaman Aassi, Mme Sandrine Dufresne, Mme Rachel Pillo, Mme Laure Hagnéré, Mme Geneviève SEVRIN, Mme Eléonore Hamaide-Jager.

-L'Adjointe aux écoles et aux finances : Madame MASSIET, et M. POUTRAIN, conseiller municipal.

Est excusée : L'Inspectrice de l'Education Nationale (IEN) : Madame GODON

Est absent : Le Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) : M. EB

01 - Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

-Une seule liste d'Union était proposée. Sur 341 inscrits, 134 parents ont voté (119 POUR, 15 bulletins blancs ou nuls). Soit un taux de participation de 39,3%.

-Le directeur remercie le comité de parents pour leur investissement dans l'école.

02 – Rôle et fonctionnement du conseil d'école

-Présentation des membres du conseil d'école : tour de table. Le directeur précise que M. Decrock (CE2/CM1) assurera à l'année le remplacement de M. Deburck.

-Le directeur rappelle le rôle et fonctionnement d'un conseil d'école : Le conseil d'école est composé des membres suivants : le directeur (président du conseil), les enseignants, le comité de parents (*les 9 représentants des parents d'élèves*), un des maîtres du RASED, le DDEN, le Maire ou son représentant et l'IEN. Le Conseil d'école délibère et vote sur le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école et donne son avis et présente des suggestions sur toute question relative à la vie de l'école (*cf. le règlement type départemental*). Il se réunit une fois par trimestre et ses réunions font l'objet d'un procès-verbal qui est affiché.

03 – Présentation du règlement intérieur et de la charte de laïcité

Le directeur présente le règlement intérieur et la charte de laïcité.

Votent POUR : 20 / 20 membres présents prenant part au vote.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des membres présents.

04 – Constat de rentrée et bilan OCCE 2014/2015

-Le directeur présente les effectifs de la rentrée 2015 : 210 élèves, 45 CP, 35 CE1, 47 CE2, 40 CM1 et 43 CM2.

-Madame RIZZO, mandataire OCCE, présente les comptes de l'année 2014/2015.

-Le comité de parents précise qu'une contribution de l'association de parents d'élèves sera reversée à la coopérative de l'école. Cela permettra, en complément de la dotation de la municipalité et des actions de récoltes de fonds (*vente de photos, tombola*), de mener à bien les différents projets éducatifs de l'école.

05 - Projet d'école et projets éducatifs divers

-Le directeur rappelle les axes du projet d'école et les actions envisagées.

-Le directeur remercie la municipalité pour l'installation cet été des vidéoprojecteurs dans les classes. Cela permettra de travailler avec le numérique dans la réalisation du projet d'école. Il reste un vidéoprojecteur à installer dans la classe de M. Delattre.

-Le directeur remercie également la municipalité pour la dotation d'une classe mobile. Cet outil permettra de réaliser au mieux les actions envisagées du projet d'école notamment concernant le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) via les clés USB des élèves. Cette classe mobile sera opérationnelle à la rentrée des vacances de la Toussaint. Les enseignants auront une formation sur son utilisation le jeudi 15 octobre lors d'un conseil des maîtres avec le conseiller TICE de la circonscription.

-Actualité de l'Education Nationale : Nouveaux programmes pour l'école maternelle, nouveaux programmes pour la rentrée 2016 pour les autres cycles. Nouvelle organisation des cycles : cycle 1 (PS, MS, GS), cycle 2 (CP, CE1, CE2) et cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}). Cette année sera une année de transition et demandera aux enseignants un grand travail de concertation (notamment école-collège) dans l'élaboration des programmations pour chaque discipline. Un livret scolaire unique est annoncé pour la rentrée 2016 par Madame La Ministre de l'Education Nationale. Le nouveau programme concernant l'Instruction Civique et Morale entre en vigueur dès la rentrée 2015. Les enseignants se réuniront lors de conseils de cycle durant la 2^{ème} période afin de travailler sur les actions à mettre en place (*journee de la laïcité par exemple*). Enfin des évaluations diagnostiques sont organisées pour tous les CE2 durant le mois de septembre. Cette année, dans le cadre d'une étude sur les rythmes scolaires, la classe de CP de Mme AMANT a été sélectionnée pour passer des évaluations en début et fin d'année.

-Liaison GS/CP. Intervention de Madame AMANT (CP) : Participation à la fête des champions de l'école Courbet, les classes de GS de Courbet participeront au journal de notre école, les classes GS de Du moulin et Courbet viendront une 1/2 journée en "immersion" au CP en juin et enfin nous élaborons tous un projet autour du thème "laïcité et tolérance" à partir de l'album "Homme de couleur" de Jérôme Ruillier.

-Semaine du sport : Durant la semaine du sport, une activité sportive par jour a été proposée à tous les élèves de l'école. Le programme et les photos sont sur le site de l'école. L'équipe enseignante a été assistée par deux intervenants mis à disposition par la municipalité. *Suite à une question des parents d'élèves sur l'EPS à l'école, le directeur précise que les élèves bénéficient tous de deux séances par semaine. Une séance avec un éducateur sportif et l'enseignant de la classe ; une autre uniquement avec l'enseignant de la classe.*

-Sorties et projets de classe : Tour de table. Présentation par chaque enseignant des sorties et projets prévus en lien avec le projet d'école : Festival du court métrage et Ecole&Cinéma, Parc archéologique Asnapio (CE2 et CE2/CM1), Projets musicaux avec le conservatoire de musique (CP et CE2), Projet sciences (CE2 et CE2/CM1). Musée d'histoire naturelle de Lille (CE1/CE2), Visite du LAM (CM1/CM2 et CM1), exposition « joie de vivre » au palais des beaux-arts, spectacle au Colisée à Roubaix (*toutes les classes de l'école*). Débats philosophiques et mise en place d'un Environnement Numérique de Travail (CM2). Visite d'une exposition au Musée de la Piscine de Roubaix (CP).

06 – Partenariat avec le conservatoire de musique de La Madeleine

-En accord avec le directeur du conservatoire et le directeur de l'Ecole Rostand, les élèves sont autorisés à rejoindre directement le conservatoire en passant par la porte donnant sur la cour de l'école. Ainsi les élèves ne sortent pas de l'enceinte de l'école et du conservatoire.

-Les parents d'élèves ont souhaité intervenir pour évoquer l'idée d'un projet de classe CHAM (*Classe à Horaire Aménagé Musique*). Le directeur a expliqué le cadre réglementaire de ces classes en se basant sur la circulaire n°2002-165 du 2-8-2002. L'équipe enseignante a pris note de ce projet.

07 – Temps périscolaires

-Le directeur précise qu'une charte d'utilisation des locaux a été signée avec le référent périscolaire.

-Premier retour des parents sur l'organisation de cette année : la suppression du « petit TAP », qui ne fonctionnait pas, oblige désormais les parents à inscrire leurs enfants à l'étude, qui elle, est payante. Cela représente un coût supplémentaire pour les familles.

A la demande des représentants des parents d'élèves, les questions suivantes ont été posées :

-De quel financement d'Etat (ex fond d'amorçage) bénéficiera la ville de la Madeleine cette année pour l'animation des TAP ?

-Suite au dernier comité de suivi du PEDT, quelles sont les avancées sur les outils prévus : projet périscolaire et nouveau comité de suivi ?

Madame MASSIET informe les parents qu'un comité de suivi sera organisé après les vacances de la Toussaint. Lors de cette réunion toutes les réponses aux questions posées seront données. Madame MASSIET précise que le projet périscolaire sera présenté au comité de suivi.

-Les parents d'élèves ont demandé à ce que le référent périscolaire soit présent lors des conseils d'école. Le directeur informe, en accord avec Madame MASSIET, que M. MARCHE (*réfèrent périscolaire*) sera invité lors du prochain conseil d'école si l'ordre du jour le justifie.

08 – Informations diverses

- Secrétariat de l'école : Une assistante administrative de direction, Madame Jeanne GIROS, a été employée. Elle devrait prendre ses fonctions à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Le comité de parents a suggéré l'organisation d'un pot de départ pour Angèle. L'équipe enseignante a répondu favorablement à cette demande.

-Hygiène scolaire : Dans les toilettes il n'y a pas de papier pour s'essuyer les mains. La commande de papier n'est toujours pas arrivée à l'école. Madame MASSIET fera remonter cette information en mairie. La municipalité précise qu'à terme, l'installation de sèche-mains à air pulsé est prévue.

Il a été demandé au référent périscolaire d'organiser un passage systématique aux toilettes avant la cantine pour que les élèves se lavent les mains.

-Projet « cœur de ville » : Quel est le planning prévisionnel du projet « cœur de ville » ? L'information n'a pas été donnée. D'autres projets sont en cours.

-Sécurisation de la place du marché : *Est-il envisageable de réaliser des marquages au sol qui permettront de réguler un minimum la circulation sur cette place ? Un passage protégé pour l'accès piéton jusqu'à l'école est demandé.* Madame MASSIET indique qu'elle fera remonter la demande auprès de l'adjoint à l'urbanisme. La création d'une place de stationnement handicapé a également été demandée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Suivent les signatures :

Le président
M. SZCZEKATEK

Les secrétaires
M. SZCZEKATEK Mme PINS